

La CGSP-enseignement rejette majoritairement les propositions pour l'accord social 2011-2012 et les déclarations du SEGEC

Réunie en Comité Communautaire ce jeudi 31 mars 2011, la CGSP-Enseignement a jugé insuffisantes les mesures présentées dans le projet d'accord sectoriel et les a rejetées à une large majorité.

Elle dénonce la pauvreté des moyens consacrés à la revalorisation de l'enseignement et réclame des efforts supplémentaires, plus particulièrement en matière de salaires et de fins de carrière.

Ayant pratiqué une large consultation de ses affiliés, la CGSP-Enseignement estime n'avoir à recevoir de personne des leçons de syndicalisme, et surtout pas du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SEGEC).

Par l'intermédiaire de son Directeur général Etienne MICHEL, celui-ci a récemment qualifié de « populisme syndical » la défense des mesures d'aménagement de fin de carrière.

Le SEGEC a réclamé à corps et à cri une participation à la concertation sectorielle afin, prétendait-il, de pouvoir s'exprimer dans le cadre de ses compétences.

A peine obtenu un strapontin à la table des négociations, le SEGEC s'approprie une prérogative syndicale en sollicitant pour les seuls directeurs de l'enseignement fondamental une revalorisation salariale.

Effets de manche inutiles puisque cette demande figurait en bonne place dans le cahier revendicatif du Front Commun Syndical.

Contrairement à celle du SEGEC, la demande syndicale était accompagnée de plusieurs revendications salariales concernant l'ensemble des membres des personnels de l'enseignement.

N'en déplaise à Monsieur MICHEL, on ne s'improvise pas organisation syndicale et la CGSP-Enseignement n'accepte pas de leçon émanant d'imitateurs pratiquant avant tout un corporatisme de mauvais aloi.

Pour tout contact :

Pascal CHARDOME

Président de la CGSP-Enseignement